

AVOCATS ASSOCIÉS

Louis Georges BARRET
Bâtonnier de l'ordre
Spécialiste en droit du travail
Droit pénal des affaires

Nathalie AUBERT-POYVRE

Droit des sociétés
Droit commercial

François BOUYER

Contentieux commercial
Contrats commerciaux

AVOCATS

Caroline MASSÉ-TISON
Spécialiste en droit du travail

Victoria DOLL
Droit du travail
Droit commercial

JURISTE

Marie-Laure GUYON
Droit des sociétés

Commune D'AUSSAC-VADALLE
Mairie
Monsieur le maire Gérard LIOT
61 rue de la République
16560 AUSSAC-VADALLE

Nantes, le 7 janvier 2026

N/Réf. : MAIRIE D'AUSSAC-VADALLE C/ LALUT
523065 - LGB//TJ

Monsieur le maire, cher Monsieur,

En premier lieu, je veux vous souhaiter ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers mes vœux les meilleurs pour l'année qui débute.

Je reviens vers vous dans le cadre du dossier cité en marge à la suite de la convocation que j'ai reçu ce jour pour une audition devant le juge d'instruction d'Angoulême le 9 février 2026 à 9h30.

Voulez-vous avoir la gentillesse de m'indiquer si vous êtes disponible à ses jours et heures ?

Par ailleurs vous observerez qu'une nouvelle fois le juge d'instruction confond la mairie, dont vous êtes le maire, et votre action de partie civile.

C'est bien cette confusion qui a amené la chambre de l'instruction de la Cour d'appel de Bordeaux à nous donner raison.

J'écris donc au Juge d'Instruction une lettre dont vous trouverez la copie ci-jointe.

J'adresse également copie de la présente à Monsieur le bâtonnier Thomas DROUINEAU avec lequel je travaille dans ce dossier.

Dans l'attente, je vous prie de me croire,

Bien à vous.

LIGERA AVOCATS

AARPI
Immeuble Eurêka
1, mail du Front Populaire
BP 60121
44 201 NANTES cedex 2
Tél : 02 51 72 97 95
contact@ligera-avocats.fr
www.ligera-avocats.fr

Louis-Georges BARRET

